



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
M.R.C. DE JOLIETTE

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 20 octobre 1997 au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, à 20:00 heures et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Laporte:

Daniel Leblanc
Gilles Granger
Gaétan Riopel-Savignac
Michel Landry
André Picard
Gaétan Lacombe

R 245-97

Travaux chemin Saint-Michel - acceptation des soumissions

Attendu que par la résolution R 205-97, la municipalité autorisait les démarches nécessaires d'appel d'offres pour les travaux de voirie à exécuter en régie sur le chemin Saint-Michel entre le pont Antonio-Barrette et le chemin Rivière-Rouge;

Attendu que des soumissions ont été demandées pour les catégories de travaux suivants:

1. PULVÉRISATION

Sintra Inc.	1.10 \$ le m ²	2 750 \$
RGC Inc.	1.10 \$ le m ²	2 750 \$ *

*(la soumission a été déposée en retard)

2. CONDUITES - REGARDS ET PUISARDS

Casaubon Inc.	24 882.53 \$
J.A. St-Germain Inc.	N'a pas déposé de soumission

3. PIERRE CONCASSÉE

Carrière Joliette Inc.	6.10 \$ la TM	9 455.00 \$
Sintra Inc.	6.05 \$ la TM	9 377.50 \$

4. BÉTON BITUMINEUX

Sintra Inc.	14 700 \$
Entreprises Bourget Inc.	15 800 \$

Sur proposition de Gaétan Lacombe, appuyée par Gilles Granger, il est unanimement résolu de retenir les soumissions les plus basses conformes, soit:

1. PULVÉRISATION	Sintra Inc.
2. CONDUITES, REGARDS ET PUISARD	Casaubon Inc.
3. PIERRE CONCASSÉE	Sintra Inc.
4. BÉTON BITUMINEUX	Sintra Inc.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Demande d'aide financière de la pré-maternelle

Sur proposition de Michel Landry, appuyée par Gaétan Riopel-Savignac, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 150 \$ au comité de la pré-maternelle pour l'année scolaire 1997-1998.

ADOPTÉ

R 247-97

Souper de Noël des cadres supérieurs et des élus

Sur proposition de Michel Landry, appuyée par Gaétan Riopel-Savignac, il est unanimement résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à organiser un souper des Fêtes à l'intention des élus et des cadres supérieurs de la municipalité et de défrayer les coûts qui s'y rattachent.

ADOPTÉ

R 248-97

Fabrication d'une barrière pour un escalier à l'aréna

Attendu que la municipalité a fait modifier l'escalier menant aux chambres des joueurs à l'aréna;

Attendu que pour assurer une plus grande sécurité il y a lieu d'installer une barrière coulissante au bas de l'escalier afin d'empêcher les usagers de circuler lorsque la resurfaceuse à glace doit passer;

En conséquence, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyé par Gilles Granger, et unanimement résolu d'autoriser la fabrication d'une barrière coulissante par Ramsay Précision, au prix de 850 \$.

Que les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux soient puisés à même le surplus réservé de l'aréna.

ADOPTÉ

R 249-97

Soumissions pour les travaux de ventilation au futur centre administratif

Le Conseil prend connaissance des soumissions pour la ventilation au futur centre administratif, à savoir:

Ventilation Jean Roy Inc. 25 550 \$ (taxes en sus)

Chauffage D. Vallée Inc. 25 500 \$ (taxes en sus)

Sur proposition de Gilles Granger, appuyée par Michel Landry, il est unanimement résolu de retenir la soumission de Chauffage D. Vallée et Fils Inc., laquelle est la plus basse conforme.

ADOPTÉ

R 250-97

Aménagement des comptoirs au futur centre administratif

Sur proposition de Gilles Granger, appuyée par Michel Landry, il est unanimement résolu d'autoriser la fabrication des différents comptoirs pour le futur centre administratif, aux prix suivants:



No de résolution
ou annotation

R 251-97

Comptoirs de salle de bain (2)	450 \$
Comptoir dans la salle de repos	900 \$
Comptoir de la réception	<u>3 945 \$</u>

TOTAL AVANT TAXES

5 295 \$

Que les travaux soient exécutés par la firme Atelier Nouveau Décor Inc.

ADOPTÉ

Systeme d'alarme pour le futur centre administratif

Sur proposition de Gilles Granger, appuyée par Michel Landry, il est unanimement résolu de faire installer un système d'alarme incendie ainsi qu'un système d'alarme intrusion au futur centre administratif;

Que le prix soumis par le Centre de sécurité Alarme Sainte-Julienne soit retenu, soit:

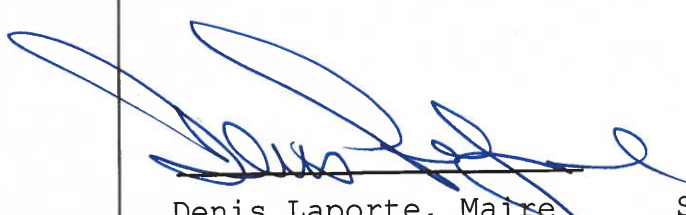
Alarme incendie	3 493 \$
Alarme intrusion	<u>1 350 \$</u>

TOTAL AVANT TAXES

4 843 \$

ADOPTÉ

L'assemblée est levée à 20:22 heures.


Denis Laporte, Maire


Sylvie Malo, sec.-trés.